



LETTRE OUVERTE AUX PARLEMENTAIRES FRANÇAIS

Quelle AFP pour demain ?

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

On va vous demander dans les prochaines semaines de transformer l'Agence France Presse (AFP) en société par actions. Dans un premier temps, il s'agirait d'une société par actions à capitaux publics.

Ce n'est pas une « modification » anodine du statut de l'AFP, comme on tente de vous le faire croire, mais une liquidation pure et simple par étapes d'un instrument formidable de rayonnement mondial, créé par la volonté politique de vos prédécesseurs de la décennie d'après-guerre.

L'Agence France Presse remplit grâce à eux depuis 60 ans une mission de collecte et de diffusion de l'information, en dehors de toute considération de rentabilité, de modes, de spectacle ou de lobbying.

De ce fait, elle alimente la connaissance des citoyens et se trouve à la base même d'un fonctionnement démocratique de nos sociétés. Ce rôle est encore accru aujourd'hui avec la propagation de l'information en ligne et en réseaux, car l'agence est la seule structure pouvant répondre aux exigences de rapidité pour fournir un contenu réellement fiable.

Votre responsabilité est énorme : elle touche à l'accès du citoyen à une information complète et la plus indépendante possible, dans un contexte de mondialisation. Le fait que cette mission est assurée par une entreprise française, suffisamment originale de par son statut issu du génie de ceux qui vous ont précédé, pour la rendre acceptable par les autres nations, et qu'elle place parmi ses missions le maintien de la francophonie, ne devrait pas vous laisser indifférent(e)s.

Le Syndicat National des Journalistes (SNJ) vous demande de ne pas transformer l'AFP en société par actions, future publique. L'actionariat n'est guère compatible avec les missions de l'AFP. De plus, la valeur attribuée à l'entreprise pour mener cette opération représente une véritable spoliation du peuple français. Voici pourquoi :

- La transformation en Société Nationale revient à une étatisation. C'est inacceptable pour beaucoup des abonnés de l'AFP dont la confiance a été gagnée au fil des décennies au prix d'efforts continus, importants et délicats souvent. Le fait que la BBC britannique est une société d'Etat n'est qu'une maigre protection car les traditions sont différentes, comme vous le savez, des deux cotés de la Manche. Et la BBC n'a pu échapper au dérapage, vite corrigé il est vrai, lors de la guerre contre l'Irak.
- La transformation en société anonyme par actions, « publiques » dans un premier temps, prélude bien évidemment à l'ouverture du capital à des intervenants privés. Aucun d'entre vous n'en doute. Que ce soit par volonté politique ou par nécessité financière du moment. L'auteur du projet, M. Pierre Louette, met sa démission dans la balance pour l'éviter, conscient qu'il est qu'une telle privatisation est totalement incompatible avec l'article 2 des statuts actuels de l'Agence qui l'empêchent de tomber sous la dépendance d'une puissance politique ou économique. Mais où sera-t-il dans quelques années ? Et est-ce vraiment une garantie, au regard des enjeux et des désirs ?
- Le projet prévoit une capitalisation de 45 millions d'euros. Pour une entreprise qui fait 260 millions de chiffre d'affaires et dispose d'une valeur d'incorporels (marque, qualification du personnel, réseau mondial,

brevets et techniques...) non négligeable, cela revient à acquérir la société pour la valeur de son seul patrimoine immobilier de la place de la Bourse à Paris. Beau coup pour le « chevalier blanc » qui surgira d'ici quelques années et qui pour une vingtaine de millions d'euros prendra le contrôle de la seconde agence mondiale d'information généraliste, sous couvert de « voler à l'aide de l'entreprise AFP en difficulté ». C'est une probabilité forte, compte tenu de la nature peu rentable, mais indispensable, des missions d'intérêt général de l'Agence. Jusqu'à présent, ce déficit structurel de l'agence, qui parvient à assurer son fonctionnement mais n'a aucun moyen de tenir le rythme des investissements nécessaires dans un secteur particulièrement avide de nouvelles technologies, était couvert par un effort de l'ensemble des Français et par ceux des personnels de l'AFP. Est-il juste que leurs efforts et sacrifices passés profitent à un seul intérêt privé, qui par sa nature même cherchera avant tout le retour sur son investissement et non l'intérêt général ?

Ce problème de financement est l'un des aspects qui permettent d'invoquer « l'obsolescence du statut de 1957 » et qui justifie le recours à votre vote d'un nouveau statut pour l'agence. Personne ne nie l'utilité d'un éventuel « toilettage » du statut dit « de la liberté » par Jean Marin, le PDG historique de l'AFP, compagnon du Général De Gaulle à Londres. Même notre PDG actuel, aujourd'hui auteur du projet fatidique qui vous est proposé, déclarait il y a 4 ans en prenant les rênes de l'agence que rien ne justifiait un bouleversement complet dans l'urgence !

Nous comptons sur votre sagesse et votre expérience pour préserver cet outil exceptionnel de citoyenneté et de rayonnement de la France que vos prédécesseurs ont mis une dizaine d'années à élaborer. Les techniques étaient autres, les vecteurs moins nombreux mais la problématique de fond des rapports du pouvoir, de l'argent et de la presse était la même.

Permettez nous de suggérer quelques pistes :

- Une table ronde réunissant des parties concernées, pouvoirs publics et clients dont des clients étrangers de plusieurs types de médias, la Commission de la Carte de presse, les syndicats de journalistes et ceux du personnel de l'agence, paraîtrait tout à fait d'actualité et pourrait apporter des idées intéressantes.
- Le schéma suggéré par M. Louette lui-même d'un financement par une Fondation nous paraît une voie possible et saine. Mais une Fondation indépendante, vouée à « la collecte et la diffusion d'informations pour la défense de la liberté et de l'indépendance de la presse et l'éducation citoyenne pour le fonctionnement des sociétés démocratiques ». Elle pourrait parfaitement contribuer au financement et aux investissements de l'AFP, aussi bien pour l'accomplissement de sa mission d'intérêt général que d'aide au développement de la presse. Charles Havas déjà considérait qu'il fallait « aider la presse à vivre pour pouvoir en vivre ». Cet aspect des choses justifie pleinement un financement par une dotation de départ (le même mais de préférence plus élevé, que celui qu'il faudrait à une société par actions « one shot » !) et un financement par le fonds de modernisation de la presse, alimenté par la pub dans les médias. La Fondation pourrait recueillir des fonds d'institutions européennes (UE) et mondiales (Agences de l'ONU, Fondations) ainsi que d'autres pays (Québec pour la francophonie, agences pour développement ou lutte contre divers maux...), et des dons et legs de particuliers et d'entreprises, attachés aux valeurs défendues par la Fondation, moyennant des incitations comme celles de la Fondation de France.

« L'oubli » du législateur de 1957 quant à la pérennisation du financement de l'AFP serait ainsi réparé. La possibilité apparaît aussi de préserver un statut sui generis, fidèle dans sa nature au statut actuel, et seul capable à l'expérience de garantir une véritable indépendance structurelle de l'agence, conforme à ses missions.

SNJ-AFP, le 15 septembre 2009.